

Réunion du 17 juin 2010

Présents : François CHEMIN, René RATEL, Christian VALLIER, Bernard DROT, Roland AVENIERE, Pierre VALLERIX, Xavier LETT, Jean-Claude RAFFIN, Jacques TONDA, Gilles MARGUERON, Nicole PETIT, Marie-Claude COTE.

Procurations : Alain MARNEZY à Bernard DROT, Georges RIVIERE à Pierre VALLERIX, Antoine PLA à Roland AVENIERE, Olivier DESSERICH à Jacques TONDA et Pascal POILANE à François CHEMIN.

En l'absence du Président, M. François CHEMIN, Vice-Président, ouvre la séance à 20 H 30 et propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

2- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Présentation des grandes orientations du Projet Territoire de la Maurienne

En présence de M. Rochette, Président du Syndicat de Pays de Maurienne, de M. BAILLY et de M. VANIN, membres du Conseil Local de Développement, Mme DARVES, directrice du SPM évoque les principaux axes de la synthèse des travaux des commissions du Conseil local de développement. Le SICM devra faire des observations sur ces différents axes de développement et ses priorités.

- Information sur la démission d'un délégué de la commune d'Avrieux

M. Bernard COLLET ayant présenté sa démission en qualité de membre du SICM, un nouveau représentant sera désigné par le conseil municipal.

- Création d'un poste d'agent d'accueil à la Maison Cantonale :

Le Comité décide de créer un poste d'agent d'accueil saisonnier à la Maison Cantonale pour les besoins saisonniers.

- Création d'un poste d'agent d'entretien remplaçant.

Le Comité décide de créer un poste d'agent d'entretien remplaçant à mi-temps pour le ménage de la Maison Cantonale et de la STEP en cas de congés du personnel.

- ACA / désignation d'un avocat.

Le Comité autorise le Président à mandater le Cabinet Louchet dans le cadre d'une affaire contre l'ACA et à ester en justice si nécessaire.

3- ASSAINISSEMENT

- *Délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune de Modane*

Le SICM accepte la délégation de maîtrise d'ouvrage de la part de Modane pour la réalisation des travaux de réseaux secs, alimentation en eau potable et aménagement de surface sur les secteurs de :

- Traversée de Modane gare (rue de la république, place Sommeiller, avenue Jean Jaurès) et,
- Loutraz Est (place Moulin, rue des Casernes, route du Bourget, chemin du Claret).

- *Approbation du rapport 2009 du délégataire du service de l'eau sur la commune de Modane :*

En attente d'un complément d'information de la Lyonnaise des Eaux, le comité décide de reporter la décision au prochain comité.

- *Modification d'une délibération*

Vu l'erreur de rédaction concernant le montant des travaux de mise en séparatif de la rue Saint-Antoine sur la commune de Villarodin-Bourget, le comité annule et remplace la délibération du 20 mai 2010 relative au choix de l'entreprise adjudicatrice des travaux.

Le montant du marché s'élève donc à 993 241,64 €HT au lieu de 996 499,04 €HT.

4- POLITIQUE CANTONALE JEUNESSE

- *Discussion sur l'opportunité de d'organiser un accueil périscolaire les mercredis et petites vacances.*

M. François CHEMIN fait part d'un besoin sur le canton concernant l'organisation d'un accueil périscolaire. Les élus de Modane et de Fourneaux ont été sollicités pour la mise en place, dès la rentrée de septembre, de cette garderie périscolaire les mercredis et lors des petites vacances.

Dans l'état actuel du projet, cette garderie pourrait accueillir dans les locaux de l'école Jules FERRY II, jusqu'à 24 enfants (6 ans -11 ans) de 7h30 à 18h00, avec possibilité de prendre le repas sur place. Le projet sera amélioré dans l'été et présenté pour validation lors d'un prochain comité.

Il est proposé de distribuer un questionnaire dans les écoles afin d'évaluer les besoins.

5- SENTIERS

- *Demande de subventions.*

Dans le cadre de la mise aux normes du balisage des sentiers de grande randonnée du canton, le Conseil Général a réalisé une étude d'avant projet sur le sentier du Petit Bonheur entre La Norma et le Nant. Au vu du bilan de l'étude et suite à la demande de la Communauté de Communes de La Norma, le comité décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général à hauteur de 80 % des travaux estimés à 9 179,80 €HT et de demander l'autorisation de démarrer l'opération.

6- DIVERS

- CINEMA

- *Tarifs Fête du Cinéma*

Par délibération du 9 avril 2010, le comité a voté le tarif d'entrée pour la fête du cinéma à 3,50 € sur la base des tarifs 2009. Le tarif national de la fête du cinéma est fixé à 3 € pour l'année 2010, le comité décide donc de modifier la délibération fixant les tarifs comme suit :

Tarif réduit 4 « Fête du cinéma » : 3,00€

Les autres tarifs restent inchangés.

- *Acceptation des chèques-cinéma*

Le comité décide d'accepter les ciné-chèques et chèques-cinéma OSC, utilisés dans la plupart des cinémas. La délibération du 9 avril 2010 créant une régie de recettes pour la gestion du cinéma est donc modifiée pour permettre l'encaissement des chèques cinéma OSC et ciné-chèques comme moyen de paiement.

Le comité autorise le Président à signer la convention correspondante avec l'organisme gestionnaire des ciné-chèques.

- *Création d'un poste d'agent d'entretien*

Le personnel d'entretien du cinéma l'Embellie est recruté par la commune de Fourneaux. Dans le cadre de la reprise de gestion du cinéma par le SICM, il est décidé de créer un poste d'agent technique 2^{ème} classe à temps non-complet (7h/semaine) afin de transférer le contrat de l'agent d'entretien actuel au sein du SICM.

- Liaison ferroviaire Lyon-Turin

M. Gilles MARGUERON explique qu'une enquête publique est en cours sur sa commune concernant les travaux et ouvrages prévus sur le territoire de Villarodin-Bourget.

Les membres du comité demandent au Président de rédiger une motion à l'attention du commissaire enquêteur afin d'exprimer leur inquiétude quant à l'impact touristique, la pérennité des ressources en eau potable et l'impact environnemental des travaux sur le canton. Cette motion sera annexée au registre d'enquête publique (cf document ci-joint).

- Présentation du projet d'hôpital

M. Xavier LETT expose le projet de construction du futur hôpital de Modane. Il précise que le SICM sera appelé à participer au financement de la construction de cet établissement.

Le comité demande à l'hôpital de Modane de présenter son projet à tous les conseils municipaux et CCAS du canton lors d'une réunion unique, en vue d'un éventuel transfert de compétence au SICM pour le financement de cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé le Vice-Président lève la séance.

Le Président,
Christian SIMON